Rapport annuel 2017

Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses

La Centrale de lettres de gage

Nom:	Pfandbriefzentrale der schweizerischen Kantonalbanken AG Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA Centrale delle banche cantonali svizzere per le obbligazioni fondiarie SA
Constitution:	10 février 1931 Assemblée constitutive 24 mars 1931 Inscription au registre du commerce
Forme juridique:	Société anonyme
Numéro IDE:	CHE-102.645.332
Domicile:	Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich
Adresse du bureau:	Prime Tower, Hardstrasse 201, 8005 Zurich
Adresse postale:	Case postale, 8010 Zurich
Téléphone:	0041 44 292 31 97
E-Mail:	pfandbriefzentrale@zkb.ch
Internet:	www.pfandbriefzentrale.ch/fr
Marque:	Der Schweizer Pfandbrief® La lettre de gage suisse® The Swiss Pfandbrief®
Bases légales:	Loi sur l'émission de lettres de gage du 25 juin 1930 Ordonnance sur l'émission de lettres de gage du 23 janvier 1931
Actionnariat:	Les 24 banques cantonales
Capital-actions:	CHF 1 625 mios.; dont CHF 325 mios. libérés
Gestion:	Banque Cantonale de Zurich, Zurich
Organe de révision:	Ernst & Young SA, Zurich
Autorité de surveillance:	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne
Rating:	Moody's Banque Cantonale de Zurich
Statut FATCA:	NFFE passif (Non financial foreign entity)

Table des matières

L'essentiel en chiffres	4
Editorial	6
Organes	8
Actionnariat	9
Couverture des prêts	10
Nouveaux emprunts de lettres de gage	11
Rapport de gestion	12
Bilan	14
Compte de résultat	16
Tableau de flux de trésorerie	17
Tableau des fonds propres	18
Annexe aux comptes annuels	19
Emploi du bénéfice	27
Emprunts de lettres de gage en circulation	28
Rapport de l'organe de révision	32
Aperçu pluriannuel	34

L'essentiel en chiffres

	31.12.2017	31.12.2016
Activités d'émission	CHF 1 000	CHF 1 000
Emissions	7 739 000	8 278 000
Remboursements	-3 318 000	-3 509 000
Evolution	4 421 000	4 769 000
Volume des lettres de gage	CHF 1 000	CHF 1 000
Emprunts/prêts de lettres de gage	52 066 000	47 645 000
Emprunts en circulation	Nombre	Nombre
Emprunts et placements directs	98	98
Charges et produits d'intérêts annuels	CHF 1 000	CHF 1 000
Charges d'intérêts annuels sur les emprunts de lettres de gage	467 119	499 073
Produits d'intérêts annuels sur les prêts de lettres de gage	476 681	506 314
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux	%	%
Emprunts de lettres de gage	0,90	1,05
Prêts de lettres de gage	0,92	1,06
Durée résiduelle pondérée par les capitaux	Années	Années
Emprunts/prêts de lettres de gage	6,66	6,67
Fonds propres (après emploi du bénéfice)	CHF 1 000	CHF 1 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 439 218	1 438 861
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 046 355	958 239
Excédent de fonds propres	392 863	480 622
Taux de couverture des fonds propres	137,5 %	150,2 %
Rating (emprunts)	Rating	Rating
Moody's	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich	AAA (stable)	AAA (stable)

Evolution du volume des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage

Etat au 31 décembre

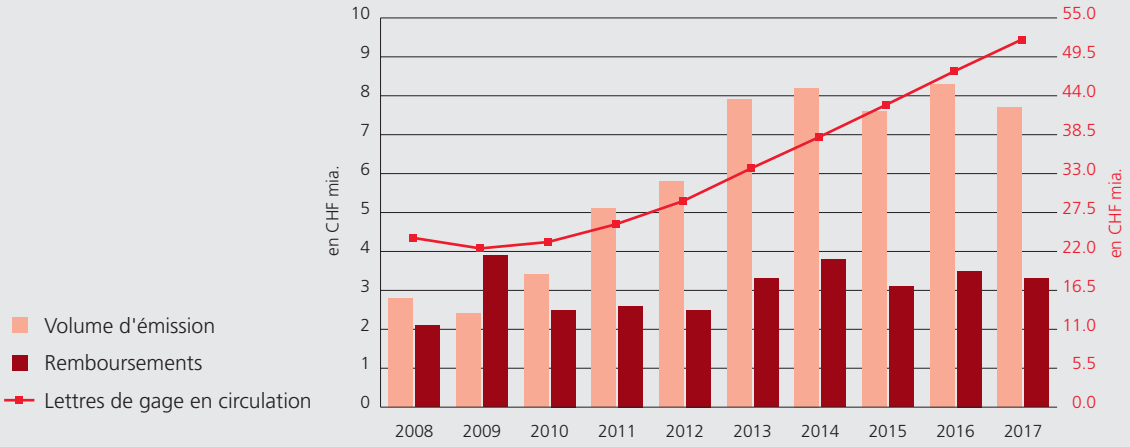

Part des prêts de lettres de gage aux créances hypothécaires des banques cantonales

Etat au 31 décembre

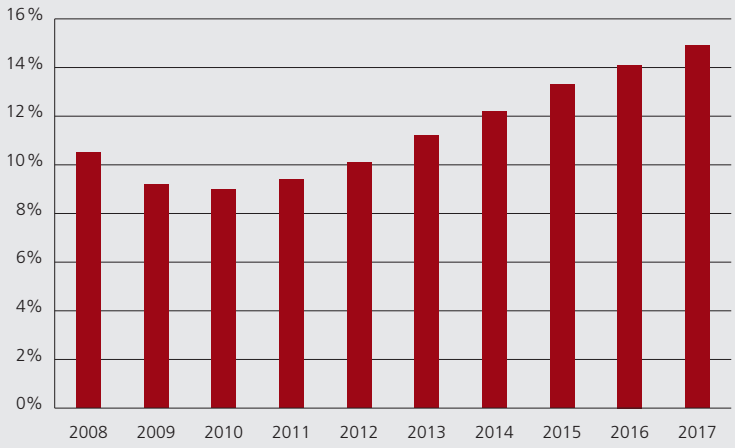

Part de marché de "La lettre de gage suisse®"

Obligations d'émetteurs domestiques en CHF

Etat au 31 décembre 2017

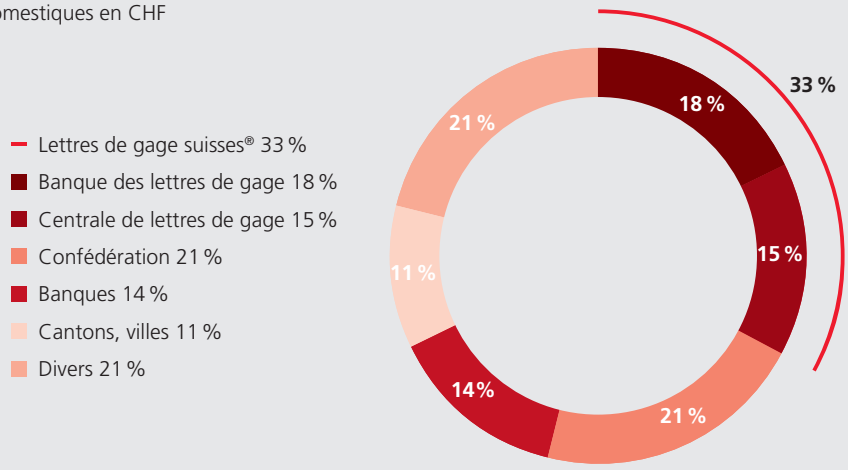

Editorial

Blaise Goetschin, Président du Conseil d'administration, Michael Bloch, Directeur

Chers actionnaires
Chers investisseurs

Pour la Centrale de lettres de gage, l'année 2017 a été très active et très réjouissante. Elle a été marquée par 11 lancements et un total de 30 transactions sous la forme de nouveaux emprunts ou d'augmentations d'emprunts existants. Le volume d'émissions de CHF 7,7 milliards n'a pas atteint le niveau historique de CHF 8,3 milliards enregistré en 2016. Comparée aux années écoulées, l'activité d'émission a cependant été soutenue. Pour la première fois dans l'histoire de la Centrale de lettres de gage, la barre des CHF 50 milliards de volume d'emprunts a été dépassée en juillet 2017. Avec une forte croissance de CHF 4,4 milliards (CHF 4,8 milliards en 2016), le volume d'emprunts a atteint ainsi un nouveau niveau historiquement élevé à CHF 52,1 milliards fin 2017.

Une lettre de gage suisse® attrayante
Notées "Aaa", les lettres de gage suisses® ont aussi connu une demande élevée l'an passé. La réduction de l'endettement de la Confédération a entraîné un rétrécissement supplémentaire du segment des emprunts notés "Aaa" sur le marché suisse. Les lettres de gage suisses® demeurent ainsi importantes comme alternative pour les investisseurs. Depuis fin 2012, le volume des lettres de gage suisses® en circulation a augmenté en moyenne annuelle de 7,88 %, ce qui est deux fois plus élevé que la hausse du volume des prêts hypothécaires sur le marché intérieur. Après une hausse ces dernières années de plus de CHF 15 milliards, le volume d'émissions des deux instituts d'émission de lettres de gage suisses a été pour la première fois marqué par un léger repli à CHF 14,9 milliards en 2017.

Depuis fin 2012, le stock de lettres de gage de la Centrale de lettres de gage a augmenté annuellement en moyenne de 12,17 %. Dans le même temps, le volume des lettres de gage a progressé d'environ 77 % à CHF 22,7 milliards. En raison du bas niveau persistant des taux d'intérêt, beaucoup de banques membres ont profité de l'occasion pour refinancer plus fortement leurs affaires hypothécaires avec des prêts par lettres de gage.

Depuis fin 2012, le nombre d'emprunts en circulation et de placements directs a progressé de 68 à 98. Parallèlement, le taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux a baissé de 2,13 % à 0,90 % et la durée résiduelle pondérée par les capitaux a augmenté de 5,65 à 6,66 années.

Activité du Conseil d'administration

En 2017, le Conseil d'administration s'est réuni trois fois. Pour l'essentiel, il s'est concentré sur les objets concernant ses tâches de conduite et de surveillance. En outre, les thèmes importants pour le Conseil d'administration ont été l'évaluation du risque et la révision du règlement d'affaires.

Activité de la direction

Pendant l'année sous revue, la Centrale de lettres de gage a enregistré 11 lancements ce qui a engendré à un record de 30 transactions. Durant l'exercice et en termes de volume ou de durée résiduelle, la demande en prêts des 24 banques membres n'a été couverte que partiellement par les besoins des investisseurs. Dans ce contexte, l'intermédiation en capital par la Centrale de lettres de gage aux banques membres a eu du succès l'an passé, comme le démontre parfaitement le volume élevé d'émissions. La direction a préparé les affaires traitées par le Conseil d'administration et a veillé à les appliquer, une fois les décisions prises. A côté de l'activité intense sur les emprunts, le site internet de la Centrale de lettres de gage a été élargi au domaine de la couverture des emprunts. Depuis fin septembre 2017, des données trimestrielles détaillées sont publiées sur la répartition géographique des couvertures du stock et des valeurs de couvertures.

Changements personnels

Dans les spécificités des instituts de lettres de gage figure le fait que le Conseil fédéral peut déléguer un représentant des débiteurs hypothécaires au Conseil d'administration. Après un engagement de huit ans, le Dr. Rudolf Steiner s'est retiré du Conseil d'administration le 31 décembre 2016. Le nouveau représentant des débiteurs hypothécaires désigné par le Conseil fédéral au Conseil d'administration est le Conseiller national Hans Egloff, président du Conseil d'administration de l'Association des propriétaires suisses.

Fin juin 2017, le sous-directeur de la Centrale de lettres de gage et secrétaire du Conseil d'administration Werner Bosshard a pris sa retraite. Son successeur a été nommé par le Conseil d'administration le 23 novembre 2016 en la personne de Michael Benn.

Perspectives pour 2018

En 2018, des emprunts pour un montant total de CHF 4,5 milliards (CHF 3,3 milliards en 2017) arriveront à échéance. Pour refinancer les prêts aux banques cantonales financés par ces emprunts et pour dégager de nouveaux moyens, la Centrale de lettres de gage anticipe huit émissions en 2018. Dans ce contexte, on part du principe que la demande en emprunts des banques cantonales va rester élevée et qu'il y aura un intérêt renouvelé des investisseurs.

Remerciements aux partenaires

La Centrale de lettres de gage est au service de ses 24 banques membres. En tant qu'entreprise commune des banques cantonales, elle assure avec succès l'intermédiation en capital entre les investisseurs et les banques cantonales. Le Conseil d'administration et la direction adressent leurs remerciements à tous les partenaires de la Centrale de lettres de gage pour la bonne collaboration au cours de l'année écoulée.

Blaise Goetschin
Président du Conseil d'administration

Michael Bloch
Directeur

Organes

Etat au 31 décembre 2017

Conseil d'administration

Président

Blaise Goetschin	Président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Genève Membre du Conseil d'administration depuis 2001

Vice-président

Alois Vinzens	Président de la Direction générale de la Graubündner Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2009

Membres

Dr. Peter Hilfiker	Président de la Direction générale de la Schwyzer Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2012
Edgar Jeitziner	Président de la Direction générale de la Banque Cantonale de Fribourg Membre du Conseil d'administration depuis 2013
Guy Lachappelle	Président de la Direction de la Basler Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2015
Pascal Niquille	Président de la Direction générale de la Zuger Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2010
Dr. Thomas Paulsen	Membre de la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise Membre du Conseil d'administration depuis 2009
Alois Schärli	Membre de la Direction générale de la Berner Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2012
Rudolf Sigg	Membre de la Direction générale de la Zürcher Kantonalbank Membre du Conseil d'administration depuis 2007
Hans Egloff	Avocat, Zurich Membre nommé par le Conseil fédéral selon l'art. 37 de la Loi sur l'émission de lettres de gage pour la durée du mandat de 2017 à 2020

Direction

Michael Bloch	Directeur
Marcel Amiet	Directeur adjoint
Matthias Stöckli	Directeur adjoint
Michael Wölfle	Directeur adjoint
Michael Benn	Sous-directeur, secrétaire du Conseil d'administration

Organe de révision

Ernst & Young SA, Zurich

Actionnariat

Etat au 31 décembre 2017

Actionnaires	Capital-actions				Prêts de lettres de gage	
	Nominal CHF 1 000	Part %	Libéré CHF 1 000	Non libéré* CHF 1 000	Montant CHF 1 000	Part %
Zürcher Kantonalbank	289 530	17,82	57 906	231 624	9 275 000	17,82
Banque Cantonale Vaudoise	221 595	13,64	44 319	177 276	5 561 000	10,68
Berner Kantonalbank	174 320	10,73	34 864	139 456	3 397 000	6,52
Banque Cantonale de Genève	96 025	5,91	19 205	76 820	2 774 000	5,33
St. Galler Kantonalbank	94 545	5,82	18 909	75 636	3 909 000	7,51
Thurgauer Kantonalbank	94 545	5,82	18 909	75 636	3 077 000	5,91
Basellandschaftliche Kantonalbank	84 205	5,18	16 841	67 364	1 867 000	3,59
Basler Kantonalbank	84 205	5,18	16 841	67 364	2 052 000	3,94
Luzerner Kantonalbank	69 430	4,27	13 886	55 544	3 106 000	5,97
Graubündner Kantonalbank	62 045	3,82	12 409	49 636	1 723 000	3,31
Aargauische Kantonalbank	60 570	3,73	12 114	48 456	975 000	1,87
Banque Cantonale du Valais	47 275	2,91	9 455	37 820	1 300 000	2,50
Banque Cantonale de Fribourg	44 320	2,73	8 864	35 456	3 265 000	6,27
Schaffhauser Kantonalbank	35 455	2,18	7 091	28 364	518 000	0,99
Schwyzer Kantonalbank	29 545	1,82	5 909	23 636	1 010 000	1,94
Banque Cantonale Neuchâteloise	28 070	1,73	5 614	22 456	1 947 000	3,74
Zuger Kantonalbank	22 155	1,36	4 431	17 724	1 021 000	1,96
Banca dello Stato del Cantone Ticino	17 725	1,09	3 545	14 180	2 042 000	3,92
Glarner Kantonalbank	14 775	0,91	2 955	11 820	464 000	0,89
Obwaldner Kantonalbank	14 775	0,91	2 955	11 820	439 000	0,84
Nidwaldner Kantonalbank	13 295	0,82	2 659	10 636	792 000	1,52
Appenzeller Kantonalbank	10 345	0,64	2 069	8 276	328 000	0,63
Urner Kantonalbank	8 860	0,55	1 772	7 088	551 000	1,06
Banque Cantonale du Jura	7 390	0,45	1 478	5 912	673 000	1,29
Total	1 625 000	100,00	325 000	1 300 000	52 066 000	100,00

*Des engagements écrits des 24 banques actionnaires s'appliquent au capital-actions non libéré selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Couverture des prêts

La chaîne de sécurité des lettres de gage
La chaîne de sécurité des lettres de gage de la Centrale de lettres de gage compte cinq maillons. Premièrement, la Centrale de lettres de gage est pleinement responsable à hauteur de ses fonds propres. Deuxièmement, les banques cantonales se portent garantes de leurs emprunts. De plus, auprès de la plupart des banques cantonales (à l'exception de Berne, Vaud et Genève), leurs cantons propriétaires sont garants de leurs obligations. Les débiteurs hypothécaires et les biens immobiliers remis en gage auprès de la Centrale de lettres de gage constituent les quatrième et cinquième maillons de la chaîne de sécurité. Pour les investisseurs, il en résulte une sécurité la plus élevée possible. Cette chaîne explique pourquoi l'agence Moody's et la Banque Cantonale de Zurich ont accordé aux emprunts de la Centrale de lettres de gage leur plus haute notation.

Une couverture des prêts bien diversifiée
La couverture des prêts de lettres de gage ne comprend que des immeubles d'habitation (maisons individuelles, maisons à plusieurs logements, appartements en copropriété, immeubles avec parts artisanales et commerciales jusqu'à 30 %). Les objets gagés sont largement répartis dans toute la Suisse. Les sociétés d'audit des banques cantonales contrôlent chaque année le respect de ces prescriptions.

Des immeubles en Suisse
Des prescriptions légales et réglementaires très strictes s'appliquent aux gages des prêts hypothécaires des banques membres. Elles limitent la charge à un maximum de deux tiers de la valeur de nantissement des immeubles. Tous les gages immobiliers se trouvent en Suisse. Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % de leur volume par les créances hypothécaires gagées. De plus, les revenus d'intérêts dus sur les prêts gagés par hypothèque doivent être au moins 10 % plus élevés que les charges d'intérêts sur les prêts de lettres de gage. Comme il est légalement obligatoire de respecter ces critères en tout temps, l'échange immédiat des sûretés qui ne sont plus suffisantes est en permanence garanti. Le Conseil d'administration de la Centrale de lettres de gage a limité le volume des prêts de chaque banque membre à 35 % de ses créances hypothécaires suisses portées au bilan.

Stock de couverture de la Centrale de lettres de gage
Etat au 31 décembre 2017

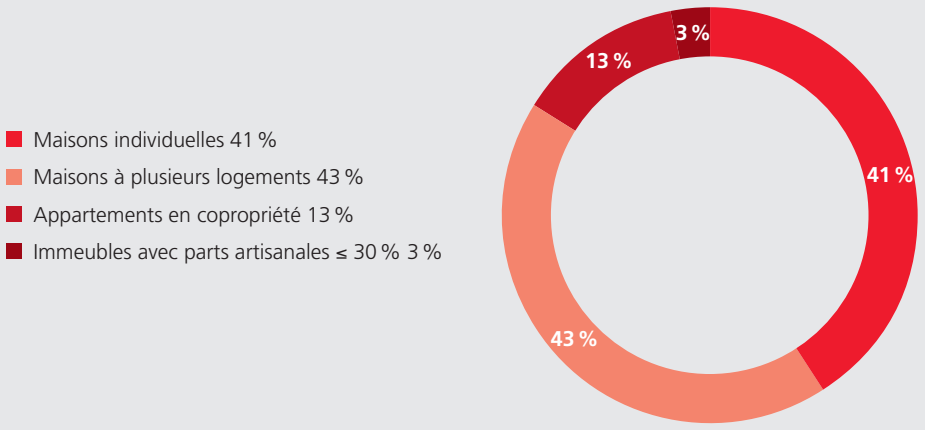

Nouveaux emprunts de lettres de gage

Pendant l'exercice 2017, un total de 30 transactions, avec 11 lancements de nouvelles émissions et des augmentations sur des emprunts existants, ont été effectuées:

Libération	Série	Taux d'intérêt %	Prix d'émission %	Durée en années	CHF mios.	Remboursement Série	Remboursement CHF mios.
21.02.2017	486	0,125	100,524	7,781	247	407	605
	489	0,375	100,902	10,583	407		
	490	0,500	100,110	14,997	285		
28.02.2017	482	0,000	100,000	7,289	538	374	485
	489	0,375	101,300	10,558	177	375	100
						376	100
12.04.2017	491	0,010	100,000	6,814	312	401	673
	492	0,375	100,969	9,653	250		
	493	0,500	100,682	12,500	150		
03.05.2017	458	0,500	100,434	6,464	230		
	488	0,250	102,282	8,050	286		
	489	0,375	102,536	10,383	215		
	462	0,625	104,715	12,203	98		
	490	0,500	102,562	14,797	190		
04.05.2017	494	0,250	100,684	10,061	370		
	484	0,125	96,351	14,328	131		
06.06.2017	495	0,250	101,028	8,933	161		
	490	0,500	100,593	14,706	196		
17.07.2017	496	0,250	100,664	8,372	452	395	100
	481	0,300	97,354	13,886	341		
15.09.2017	492	0,375	102,523	9,228	270	390	140
	474	0,500	102,025	13,014	141	396	314
06.10.2017	496	0,250	101,088	8,153	208		
	466	0,625	103,499	9,733	167		
	457	1,250	109,643	12,111	199		
31.10.2017	473	0,125	100,038	8,319	426	439	538
	497	0,375	100,652	10,733	374		
	478	0,500	99,177	16,417	130		
01.12.2017	491	0,010	100,680	6,178	148	441	263
	498	0,250	100,040	10,014	542		
	490	0,500	100,283	14,219	98		
Total					7 739		3 318

Rapport de gestion

Environnement économique
L'économie mondiale a poursuivi en 2017 sa remontée en puissance. Ce rétablissement s'est fait en parallèle dans toutes les régions économiques importantes. Dans la zone Euro, il y a eu une reprise largement soutenue. L'inflation est restée à un faible niveau malgré la dynamique conjoncturelle. La BCE a maintenu le cap de sa politique monétaire expansive l'an passé. Par contre, aux USA, le processus de normalisation des taux d'intérêt s'est poursuivi. En 2017, la Fed a porté en trois fois le taux directeur à 0,75 %.

L'économie suisse a commencé l'année 2017 avec retenue. Dans la lancée du rebondissement économique mondial, la reprise conjoncturelle s'est cependant affermie pendant l'année. L'industrie manufacturière en particulier a profité de la bonne conjoncture à l'étranger et de l'affaiblissement du franc. Sur fond de hausse des prix du pétrole et de la poursuite de l'affaiblissement du franc, l'inflation s'est normalisée et est revenue dans une zone légèrement positive. Le marché du travail s'est un peu rétabli. Pour toute l'année 2017, la hausse des emplois a été de 0,4 % et le taux de chômage s'est inscrit à 3,2 %.

En 2017, le franc s'est affaibli contre euro de 9 %. En fin d'année, un euro valait 1,17 franc, soit la plus haute valeur depuis la suppression du taux plancher en janvier 2015. Le développement réjouissant de la conjoncture européenne et une moindre incertitude politique ont permis une appréciation marquée de l'euro. La politique monétaire de la BNS est restée expansive l'an passé pour stabiliser le développement des prix et soutenir l'activité économique. Le taux d'intérêt négatif est resté toute l'année à -0,75 %.

Le rendement des emprunts de la Confédération a évolué latéralement l'an passé et a terminé l'année à -0,10 % contre -0,13 % un an auparavant. Les rendements des emprunts de la Confédération à 10 ans restent ainsi en adéquation avec le cours des obligations d'Etat à long terme à l'étranger.

Sur le marché immobilier, on a observé en 2017 des développements divergents. Alors que les prix des habitations en propriété se sont légèrement appréciés dans tout le pays, l'offre et la demande des appartements en location ont de plus en plus divergé. Sous pression, les investisseurs ont privilégié l'immobilier de rendement. Par contre, en raison d'une immigration constamment en baisse, la demande a reculé.

Bilan
Les prêts aux banques membres et les emprunts de lettres de gage ont augmenté pendant l'année sous revue de CHF 4'421 millions à CHF 52'066 millions. Le niveau record de l'exercice précédent a ainsi été à nouveau dépassé de manière significative.

Compte de résultat
Le faible niveau persistant des taux a de nouveau eu des effets négatifs sur les produits d'intérêts des fonds investis. Le produit des placements en papiers-valeurs s'est monté à CHF 6,7 millions (CHF 8,9 millions pour 2016).

Pour compenser les produits d'intérêts en diminution et renforcer la base de fonds propres, une marge d'intérêts de trois points de base est prélevée depuis le 1er janvier 2014 sur les nouveaux prêts. Ceci a généré en 2017 un produit de CHF 8,4 millions (CHF 5,7 millions en 2016).

Pendant l'exercice sous revue, les frais de commission ont baissé de CHF 0,5 million à CHF 3,0 millions. Parallèlement, les frais d'émission ont diminué de CHF 0,2 million à CHF 0,9 million et les frais de gestion de CHF 0,1 million à CHF 2,8 millions.

L'exercice s'est soldé par un résultat de CHF 8,5 millions (CHF 7,2 millions l'année précédente). Pour l'année 2017, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de distribuer un dividende de 2,5 % sur le capital libéré.

Fonds propres
Les fonds propres pouvant être pris en compte (après emploi du bénéfice) ont augmenté de CHF 0,3 millions à CHF 1'439,2 millions. Selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage, 75 % du capital-actions non versé peuvent être pris en compte s'il existe un engagement écrit des actionnaires.

En raison de la forte hausse du bilan, les fonds propres requis ont augmenté de CHF 88,1 millions à CHF 1'046,4 millions. Au 31 décembre 2017 et après emploi du bénéfice, il en est résulté un excédent de fonds propres de CHF 392,9 millions (en 2016, de CHF 480,6 millions), respectivement un taux de couverture des fonds propres de 137,5 % (150,2 % en 2016).

Réalisation d'une évaluation des risques
Le Conseil d'administration examine régulièrement les risques de la Centrale de lettres de gage. Il évalue l'adéquation et le respect des prescriptions et des limites en matière de politique de risques, le profil de risques ainsi que les évènements particuliers et leurs développements. A cette occasion, il prend en compte dans son évaluation les mesures prévues pour réduire les risques et les mesures de contrôle interne.

Les risques sont surveillés en conséquence. Selon l'évaluation des risques par le Conseil d'administration, les présents comptes annuels ne nécessitent pas de provisions ou de corrections de valeur.

Activités de recherche et de développement
Selon la Loi sur l'émission de lettres de gage et l'Ordonnance d'application, le modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage ne prévoit aucune activité de recherche et de développement.

Evénements extraordinaires
Pendant l'année 2017, aucun événement extraordinaire ne s'est produit qui ait nécessité d'être mentionné dans les comptes annuels.

Perspectives
En 2018, des emprunts arriveront à échéance pour un montant total d'environ CHF 4'497 millions (CHF 3'318 millions en 2017). Pour répondre de manière optimale aux besoins des banques membres et des investisseurs, la Centrale de lettres de gage planifie huit émissions pour l'année 2018.

Sur la base d'une activité étroitement réglementée et de prescriptions de sécurité très sévères, il n'y aura pas de changements significatifs en 2018 quant aux opportunités et aux risques de la Centrale de lettres de gage. Pour l'année 2018, la Centrale de lettres de gage anticipe un volume d'émission de CHF 9 milliards. Le résultat devrait s'améliorer en raison d'un rendement en progression sur la marge d'intérêts et de la baisse des coûts d'émission

Bilan

Actifs	Annexe	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000
Avoirs en banque à vue		20 954	20 858
Liquidités		20 954	20 858
Papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	1	38 400	26 904
Actifs détenus à court terme (avec cours de bourse)		38 400	26 904
Prêts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	2	4 497 000	3 318 000
Impôt anticipé		637	676
Compte d'encaissement de coupons et de lettres de gage	3	142	162
Autres créances à court terme		4 497 778	3 318 837
Intérêts courus		110 134	122 704
Frais d'émission à amortir	4	4 625	4 313
Actifs transitoires		36	33
Actifs de régularisation		114 795	127 049
Actif circulant		4 671 928	3 493 649
Papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	1	541 048	555 184
Prêts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	2	47 569 000	44 327 000
Immobilisations financières		48 110 048	44 882 184
Actif immobilisé		48 110 048	44 882 184
Total actif		52 781 976	48 375 832

Passifs	Annexe	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000
Engagements envers les banques à terme (échéance jusqu'à 1 an)		8 000	0
Emprunts de lettres de gage (échéance jusqu'à 1 an)	5	4 497 000	3 318 000
Engagements à court terme portant intérêts		4 505 000	3 318 000
Impôt anticipé		230	0
Coupons et lettres de gage échus et non encaissés	3	142	162
Autres engagements à court terme		372	162
Intérêts courus		233 951	261 202
Régularisation sur commissions de paiement sur lettres de gage		1 255	1 372
Passifs transitoires		55	135
Passif de régularisation		235 261	262 709
Fonds étrangers à court terme		4 740 633	3 580 871
Emprunts de lettres de gage (échéance à plus de 1 an)	5	47 569 000	44 327 000
Engagements à long terme portant intérêts		47 569 000	44 327 000
Fonds étrangers à long terme		47 569 000	44 327 000
Capital-actions	6	1 625 000	1 625 000
Capital-actions		1 625 000	1 625 000
Capital-actions non libéré	6	-1 300 000	-1 300 000
Réserves légales provenant de bénéfices	7	37 390	37 025
Réserves facultatives provenant de bénéfices	7	101 190	98 440
Bénéfice reporté		281	267
Bénéfice annuel		8 481	7 229
Réserves et bénéfice de l'exercice		147 343	142 961
Fonds propres		472 343	467 961
Total passif		52 781 976	48 375 832

Compte de résultat

	Annexe	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000
Produits d'intérêts sur les prêts de lettres de gage	8	482 048	525 952
Charges d'intérêts sur les emprunts de lettres de gage	8	-473 622	-520 203
Marge d'intérêt des lettres de gage		8 426	5 750
Produits d'intérêts sur les papiers-valeurs		6 716	8 921
Charges d'intérêts bancaires	9	-45	-34
Autres produits d'intérêts		6 671	8 887
Produits des commissions	10	73	69
Produits divers	11	6	30
Revenu d'exploitation		15 176	14 736
Charges sur commissions et émoluments	12	-2 993	-3 526
Conseil d'administration et personnel	13	-138	-139
Frais généraux et administratifs	14	-2 673	-2 777
Charges administratives		-2 810	-2 916
Frais d'émission	15	-890	-1 064
Charges d'exploitation		-6 694	-7 506
Bénéfice brut		8 481	7 229
Amortissements et corrections de valeur	16	0	0
Provisions	17	0	0
Bénéfice annuel		8 481	7 229
Résultat non dilué par action (CHF)[1]		26.10	22.24
Résultat dilué par action (CHF)[1]		26.10	22.24

[1]Sur la base du capital-actions libéré (20 %)

Tableau de flux de trésorerie

	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000
Activité de l'entreprise		
Bénéfice annuel	8 481	7 229
+ Amortissements et correctifs de valeur	0	0
+ Augmentation / - Diminution de provisions	0	0
Flux de trésorerie (Cash flow)	8 481	7 229
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance jusqu'à 1 an)	-11 497	-1 979
+ Diminution / - Augmentation des autres créances à court terme	-1 178 941	191 030
+ Diminution / - Augmentation de l'actif de régularisation	12 254	6 622
+ Augmentation / - Diminution des engagements portant intérêts à court terme	1 187 000	-233 000
+ Augmentation / - Diminution des autres engagements à court terme	210	-12 013
+ Augmentation / - Diminution du passif de régularisation	-27 448	-14 455
Variation de l'actif circulant net	-18 421	-63 794
+ Emissions de lettres de gage	7 739 000	8 278 000
- Emissions de prêts de lettres de gage	-7 739 000	-8 278 000
+ Remboursements de prêts de lettres de gage	3 318 000	3 509 000
- Remboursements de lettres de gage	-3 318 000	-3 509 000
Flux de fonds provenant de l'activité de lettres de gage	0	0
Flux de fonds provenant de l'activité de l'entreprise	-9 940	-56 565
Activité d'investissement		
+ Diminution / - Augmentation des papiers-valeurs (échéance à plus de 1 an)	14 136	-40 654
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	14 136	-40 654
Activité de financement		
- Distribution de dividendes	-4 100	-3 075
+ Augmentation du capital-actions	0	120 000
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	-4 100	116 925
Variation du fonds des liquidités	96	19 706
Justification		
Montant des liquidités au 1er janvier	20 858	1 152
Montant des liquidités au 31 décembre	20 954	20 858
Variation des liquidités	96	19 706

Le fonds des „liquidités" est identique avec la position au bilan „liquidités".

Tableau des fonds propres

	Capital-actions CHF 1 000	Capital-actions non libéré CHF 1 000	Réserves légales CHF 1 000	Réserves facultatives* CHF 1 000	Fonds propres CHF 1 000
Etat au 31.12.2015	1 025 000	-820 000	36 805	102 002	343 807
Emploi du bénéfice			220	-220	0
Distribution de dividendes				-3 075	-3 075
Augmentation du capital-actions	600 000	-480 000			120 000
Bénéfice 2016				7 229	7 229
Etat au 31.12.2016	1 625 000	-1 300 000	37 025	105 936	467 961
Emploi du bénéfice			365	-365	0
Distribution de dividendes				-4 100	-4 100
Bénéfice 2017				8 481	8 481
Etat au 31.12.2017	1 625 000	-1 300 000	37 390	109 953	472 343

*Inclus bénéfice reporté et bénéfice annuel

Le capital-actions de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA se compose de 325'000 actions nominatives d'une valeur nominale individuelle de CHF 5'000 (année précédente: 325'000 actions nominatives). Ces titres sont libérés à hauteur de 20 %. Des engagements écrits s'appliquent au capital-actions non libéré des 24 banques actionnaires selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Selon l'article 3 de la Loi sur l'émission des lettres de gage, un actionnaire de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA doit être une banque cantonale au sens l'art. 3 al. 4 de la Loi sur les banques et les caisses d'épargne. Des renseignements sur les actionnaires se trouvent dans le tableau „Actionnariat".

Il n'existe pas de capital conditionné et approuvé.

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à CHF 37,4 millions (exercice précédent, CHF 37,0 millions).

Annexes aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les présents comptes annuels ont été réalisés selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Les dispositions de la Loi sur l'émission des lettres de gage (LLG), de l'Ordonnance d'application (OLG), du Code suisse des Obligations (CO) et des Statuts de la Centrale de lettres de gage ont été par ailleurs respectés. Les comptes annuels reflètent une image conforme à la réalité de l'état de la fortune, de la situation financière et des revenus.

Principes de comptabilisation et d'évaluation

En principe, l'évaluation des comptes est faite sur la base des valeurs d'acquisition historiques. Les actifs et les passifs sont évalués sur une base individuelle. En ce qui concerne les principales positions du bilan, ceci a les implications suivantes:

Liquidités
Les liquidités sont composées d'avoirs en banque et de placements financiers à court terme avec une durée résiduelle de 90 jours au maximum. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Papiers-valeurs
Les papiers-valeurs sont utilisés à des fins de placement et, en règle générale, détenus jusqu'à leur échéance („held to maturity"). Ce poste se compose exclusivement d'obligations libellées en francs suisses de première catégorie. Leur évaluation se fait selon la méthode dite de la „comptabilité d'exercice" (Accrual Method). Cette méthode implique que les papiers-valeurs sont détenus en régle générale jusqu'à leur échéance. Les agios et les disagios comptabilisés à l'achat sont répartis de façon linéaire sur la durée. Les gains réalisés en cas de vente anticipée sont portés au compte de résultat au moment de leur réalisation. Les diminutions de valeur en rapport avec la bonité sont comptabilisées de manière individuelle sous forme de corrections de valeur.

Le prêt de titres („securities lending") consiste à prêter des papiers-valeurs sans lien avec les affaires de prêts. La Centrale de lettres de gage disposant des droits liés aux papiers-valeurs prêtés, leur transfert n'a aucun effet sur la comptabilisation ni aucune influence sur le bilan. Ces affaires sont traitées avec la Banque Cantonale de Zurich comme contrepartie principale.

Prêts de lettres de gage
Les prêts de lettres de gage aux banques membres sont faits en congruence avec les emprunts de lettres de gage, en ce qui concerne leur échéance et leur montant. Les créances sur les prêts aux membres sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Frais d'émissions à amortir
Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts, ce qui a une influence sur le compte de résultat.

Autres positions au bilan
Les autres positions sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Moment d'enregistrement
Le principe de la date de clôture est appliqué. Les opérations au bilan à terme fixe sont comptabilisées selon le principe de la date de conclusion (date de valeur).

Changements
Le principes de comptabilisation et d'évaluation du rapport annuel n'ont pas été modifiés.

Remarques sur les données chiffrées
Les montants indiqués dans les tableaux sont arrondis. De ce fait, les totaux peuvent être différents de la somme des valeurs individuelles.

Formes juridiques et gestion

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA est une société anonyme avec siège à Zurich. Au 31 décembre 2017, le capital-actions se composait de 325'000 actions nominatives de CHF 5'000 chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions.

Les instituts de lettres de gage sont exonérées des impôts directs de la Confédération, des cantons et des communes; l'exonération ne s'étend pas aux impôts directs des cantons et des communes sur la propriété foncière (article 6 du Loi sur l'émission de lettres de gage).

La Banque Cantonale de Zurich s'occupe de la gestion de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA depuis sa fondation en 1931. Elle met à disposition le personnel et l'infrastructure.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA n'emploie personne.

Commentaires du bilan

1 | Papiers-valeurs

Les papiers-valeurs sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Valeur nominale			Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000		31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000
38 400	26 900	Echéance jusqu'à un an	38 400	26 904	38 978	27 294
532 219	545 659	Echéance à plus d'un an	541 048	555 184	571 980	593 153
570 619	572 559	**Total**	579 448	582 087	610 957	620 447
165 097	113 369	Dont en prêts de titres	170 883	116 255	181 791	127 569

La Centrale de lettres de gage ne détient pas d'emprunts propres ni d'emprunts subordonnés.

Echéance jusqu'à un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance jusqu'à un an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000		31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
2 000	2 000	Confédération	2 000	2 006	2 001	2 045
0	1 000	Villes, communes	0	1 000	0	1 009
11 000	9 500	Banques cantonales	10 985	9 503	11 098	9 623
0	2 900	Entreprises d'énergie	0	2 900	0	2 918
17 900	11 000	Divers	17 913	10 993	18 134	11 189
30 900	26 400	**Total**	30 898	26 402	31 232	26 784
Obligations d'émetteurs étrangers						
5 000	0	Provinces	5 002	0	5 164	0
2 500	0	Villes	2 500	0	2 582	0
0	500	Divers	0	502	0	510
7 500	500	**Total**	7 502	502	7 746	510
38 400	26 900	**Total à échéance jusqu'à un an**	38 400	26 904	38 978	27 294
9 590	2 995	Dont en prêts de titres	9 592	3 002	9 837	3 067

Echéance à plus d'un an

Ces papiers-valeurs arrivent à échéance à plus d'un an:

Valeur nominale		Nature des titres	Valeur comptable		Valeur boursière	
31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000		31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000
Obligations d'émetteurs domestiques						
48 150	50 150	Confédération	52 781	55 123	59 764	63 219
90 575	90 575	Cantons	91 281	91 360	97 442	98 692
37 150	37 150	Villes, communes	38 227	38 340	41 140	41 622
138 320	146 820	Banques cantonales	139 191	147 762	146 908	157 264
3 000	2 500	Entreprises d'énergie	3 025	2 498	3 168	2 715
51 000	40 000	Emprunts propres	51 222	40 243	50 876	39 712
130 384	137 324	Divers	131 308	138 275	136 840	145 197
498 579	504 519	**Total**	507 034	513 599	536 138	548 420
Obligations d'émetteurs étrangers						
2 000	7 000	Provinces	2 016	7 022	2 050	7 394
0	2 500	Villes	0	2 501	0	2 680
8 000	8 000	Entreprises supranationales	8 230	8 268	8 848	9 138
2 500	2 500	Entreprises d'énergie	2 500	2 500	2 644	2 725
21 140	21 140	Divers	21 268	21 294	22 300	22 796
33 640	41 140	**Total**	34 014	41 584	35 841	44 733
532 219	545 659	**Total à échéance à plus d'un an**	541 048	555 184	571 980	593 153
155 507	110 374	Dont en prêts de titres	161 291	113 253	171 954	124 502

2 | Prêts de lettres de gage

Les prêts de lettres de gage sont structurés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et de plus d'un an comme suit:

	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000
Echéance jusqu'à un an	4 497 000	3 318 000
Echéance à plus d'un an	47 569 000	44 327 000
Total	52 066 000	47 645 000

Des prescriptions légales et réglementaires sévères s'appliquent à la couverture des prêts hypothécaires des banques membres. Les prêts de lettres de gage ne peuvent être garantis que par des immeubles d'habitation en Suisse. Pour les prêts, la limite de crédit de ces objets est fixée au maximum aux deux tiers de leur valeur.

Les prêts aux banques cantonales sont couverts au moins à 115 % par des créances hypothécaires. De plus, le revenu d'intérêts issu des créances hypothécaires liées aux prêts de lettres de gage doit être au moins 10 % supérieur aux frais d'intérêts générés par les prêts de lettres de gage. La disposition légale qui impose de respecter ces critères en tout temps garantit qu'il y a toujours suffisamment de sûretés en cas d'échange immédiat.

A la date de clôture du bilan, aucune constitution de provision individuelle ou de correction de valeur forfaitaire ne sont nécessaires.

Des renseignements sur les prêts de lettres de gage des banques membres sont disponibles dans le tableau „Actionnariat".

3 | Compte d'encaissement de coupons et de lettres de gage

Coupons et lettres de gage échus non encaissés

Sous cette rubrique sont portés les coupons et les lettres de gage physiques échus, mais non encaissés jusqu'à leur échéance légale (coupons: 5 ans, lettres de gage: 10 ans). Depuis le 1er janvier 2010, les lettres de gage et leurs coupons ne sont plus émis de façon physique, mais seulement sous forme de droits-valeurs enregistrés.

4 | Frais d'émission à amortir

Les frais d'émission des emprunts, qui sont à la charge de la Centrale de lettres de gage, sont activés au moment de l'émission et amortis pendant la durée des emprunts et ont une influence sur le compte de résultat. Les frais d'émission à amortir ne sont pas portés au bilan selon leur échéance jusqu'à un an ou de plus d'un an.

Les frais d'émission activés ont évolué comme suit:

	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000
Valeur initiale	4 313	4 193
Frais d'émission activés pendant l'exercice courant	1 202	1 184
Amortissements/frais d'émissions de l'exercice courant	-890	-1 064
Valeur finale	4 625	4 313

Les frais d'émission activés seront amortis comme suit pendant les exercices à venir:

	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000
En 2017		826
En 2018	819	695
En 2019	673	549
En 2020	580	457
En 2021	521	397
En 2022	454	330
En 2023 et plus tard	1 579	1 059
Total	4 625	4 313

5 | Emprunts de lettres de gage

Les emprunts de lettres de gage sont portés à la date de clôture du bilan selon les échéances jusqu'à un an et à plus d'un an:

Taux	Echéances au 31.12.2017			Echéances au 31.12.2016		
%	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000	Jusqu'à 1 an CHF 1 000	Plus de 1 an CHF 1 000	Total CHF 1 000
0,000 - 0,999	2 410 000	28 349 000	30 759 000	801 000	23 219 000	24 020 000
1,000 - 1,999	0	15 408 000	15 408 000	1 278 000	15 209 000	16 487 000
2,000 - 2,999	1 212 000	3 142 000	4 354 000	1 099 000	4 354 000	5 453 000
3,000 - 3,999	875 000	670 000	1 545 000	140 000	1 545 000	1 685 000
Total	4 497 000	47 569 000	52 066 000	3 318 000	44 327 000	47 645 000

Taux d'intérêt moyen au 31.12.2017: 0,90 %
Taux d'intérêt moyen au 31.12.2016: 1,05 %

Le tableau „Emprunts de lettres de gage en circulation" présente les détails concernant les séries, y inclus les augmentations.

	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000
Charge d'intérêts annuels des emprunts de lettres de gage	467 119	499 073
Produit des intérêts annuels des prêts de lettres de gage	476 681	506 314

6 | Capital-actions

Capital-actions non libéré

Le capital-actions est divisé en 325'000 (année précédente 325'000) actions nominatives d'une valeur nominale de CHF 5'000 chacune, dont 20 % sont libérées. Pour le capital-actions non libéré, des engagements écrits existent des 24 banques cantonales participantes au capital-actions selon l'art. 18 al. 2 de l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage.

Des informations concernant les actionnaires se trouvent dans le tableau „Actionnariat".

Il n'existe pas de capital conditionnel et approuvé

7 | Réserves légales issues du bénéfice

Réserves facultatives issues du bénéfice

Les réserves statutaires ou légales non distribuables s'élèvent à CHF 37,4 millions (exercice précédent CHF 37,0 millions).

Commentaires du compte de résultat

8 | Intérêts sur les prêts de lettres de gage

Une marge de trois points de base est prélevée sur le taux de l'emprunt de lettres de gage pour les prêts de lettres de gage depuis le 1er janvier 2014.

9 | Intérêts bancaires

Les intérêts sur les prêts de lettres de gage sont prélevés semestriellement et les intérêts sur les emprunts de lettres de gage annuellement. Les flux d'intérêts dus irréguliers sont gérés par la Centrale de lettres de gage. Les excès de liquidités à long terme sont investis dans des papiers-valeurs de haute qualité avec des taux d'intérêts fixes. Des déficits de liquidité à court terme sont financés par des avances à terme fixes (engagements envers les banques à terme). En 2017, un montant de CHF 43'737.76 (année précédente: CHF 24'803.41) est de plus imputable aux taux négatifs.

10 | Produit des commissions

Le produit des commissions comprend les commissions sur les papiers-valeurs prêtés à la Banque Cantonale de Zurich.

11 | Produits divers

Les produits divers contiennent des coupons et des lettres de gage prescrites.

12 | Commissions et émoluments

Les commissions pour l'encaissement des coupons sont portées à l'échéance au compte de résultat. Quant à la commission sur le remboursement des titres, elle est portée au passif sur un compte de régularisation pendant la durée des emprunts. Dès la série 443, seule une commission d'encaissement annuelle est payée et est chargée à l'échéance au compte de résultat. Les taxes de cotation SIX sont portées au compte de résultat après l'émission.

	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000
Commission de paiement sur coupons/commission d'encaissement	2 560	3 011
Commission de paiement sur lettres de gage	233	313
Taxe de cotation SIX	200	202
Commissions et émoluments	2 993	3 526

13 | Conseil d'administration et personnel

Cette position comprend surtout les compensations versées au Conseil d'administration.

	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000
Honoraires du Conseil d'administration et jetons de présence	127	134
Autres frais de personnel, assurances sociales	11	5
Conseil d'administration et personnel	138	139

14 | Frais généraux et administratifs

Cette position comprend essentiellement les frais pour la gestion opérationelle de la société.

	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000
Gestion	2 381	2 287
Services de révision	46	104
Augmentation du capital-actions	0	65
Autres charges d'exploitation	245	321
Frais généraux et administratifs	2 673	2 777

15 | Frais d'émission

Le chiffre 4 des commentaires du bilan donne des informations supplémentaires sur la composition des frais.

16 | Amortissements et corrections de valeur

Aucun pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucun).

17 | Provisions

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Autres commentaires sur les comptes annuels

Positions extraordinaires, uniques ou non périodiques du compte de résultat

Aucune pendant l'exercice sous revue (année précédente: aucune).

Engagements ne devant pas être portés au bilan

La gestion opérationnelle est réglée par un contrat de gestion conclu avec la Banque Cantonale de Zurich. Ce contrat a été actualisé au 1er janvier 2014 et est en vigueur pour deux ans. Il sera reconduit tacitement pour deux autres années, s'il n'est pas dénoncé au moins douze mois avant son arrivée à échéance. Aucune partie contractuelle n'a fait usage de ce droit de dénonciation. La rémunération des prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage à la fin de l'année calendaire.

Transactions avec des personnes proches
Depuis sa fondation en 1931, la Banque Cantonale de Zurich assure la gestion opérationnelle de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. Elle met du personnel et l'infrastructure à disposition. La rémunération de ses prestations dépend du volume de travail, respectivement du volume d'emprunts de lettres de gage. Toutes les transactions bancaires sont faites par la Banque Cantonale de Zurich. Les services bancaires sont fournis aux conditions du marché.

Résultats sectoriels
Du fait de la simplicité du modèle d'affaires de la Centrale de lettres de gage (il s'agit exclusivement de l'octroi de prêts aux banques cantonales par prélèvement de fonds sur le marché suisse des capitaux), il n'y a pas à l'interne de reporting au niveau sectoriel. De ce fait, on renonce à la publication de résultats sectoriels.

Evènements essentiels après la clôture du bilan
Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration le 11 avril 2018. Ils doivent encore être approuvés par l'Assemblée générale. Entre la date de clôture du bilan et le 11 avril 2018, aucun événement particulier n'est survenu qui aurait dû être pris en compte et signalé à cet endroit.

Fonds propres

Les prescriptions sur les fonds propres des deux centrales de lettres de gage suisses sont réglées par la Loi sur l'émission de lettres de gage (LLG) et dans l'Ordonnance sur l'émission de lettres de gage (OLG).

A la date de clôture du bilan, les fonds propres (après emploi du bénéfice) se montent à:

	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000
Capital-actions libéré	325 000	325 000
Réserves légales issues des bénéfices	37 815	37 390
Réserves facultatives issues des bénéfices	101 190	101 190
Bénéfice reporté	213	281
75 % du capital-actions non libéré	975 000	975 000
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 439 218	1 438 861
2 % des créances obligataires au bilan de	52 317 758	47 911 971
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 046 355	958 239
Excédent de fonds propres	392 863	480 622
Taux de couverture des fonds propres	137,5 %	150,2 %

Emploi du bénéfice

Le 11 avril 2018, le Conseil d'administration a décidé de proposer à l'Assemblée générale d'employer le bénéfice de la manière suivante:

	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000
Bénéfice reporté	281	267
Bénéfice annuel	8 481	7 229
A disposition de l'Assemblée générale	8 763	7 496
Attribution à la réserve légale	-425	-365
Attribution à la réserve facultative	0	-2 750
Distribution de dividendes		
2,0 % sur 205'000 actions (CHF 1'000 libéré)*		-4 100
2,5 % sur 325'000 actions (CHF 1'000 libéré)*	-8 125	
Bénéfice reporté à nouveau	213	281

*Le capital-actions libéré pendant l'année 2016 donne seulement droit au dividende à partir du 1er janvier 2017.

Si l'emploi du bénéfice proposé est accepté par l'Assemblée générale du 29 juin 2018, la distribution de dividendes sera de CHF 16.25 net (CHF 25.00 sous déduction de l'impôt anticipé de 35 %) par action, avec valeur au 13 juillet 2018.

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2017		Montant CHF mios. 31.12.2016	
CH 002 701 503 8	371	2,750	101,230	02.10.2006	02.10.2018		450		450
CH 002 705 139 7	372 D	3,000	101,150	02.10.2006	02.10.2026		150		150
CH 002 929 842 6	374	2,750	100,340	28.02.2007	28.02.2017				485
CH 002 938 058 8	375 D	2,750	98,790	28.02.2007	28.02.2017				100
CH 002 936 652 0	376 D	2,750	98,790	28.02.2007	28.02.2017				100
CH 003 347 074 8	382	3,250	100,625	10.09.2007	10.09.2019		520		520
CH 003 720 451 5	386	3,000	100,260	15.02.2008	15.02.2018	135		135	
			98,930	15.04.2008		300	435	300	435
CH 004 289 963 0	388	3,500	100,420	23.06.2008	21.06.2018		440		440
CH 004 525 998 0	390	3,125	100,640	15.09.2008	15.09.2017				140
CH 004 987 459 4	394	2,625	100,460	10.02.2009	08.02.2019	153		153	
			101,885	18.05.2009		280	433	280	433
CH 010 324 825 5	395 D	2,500	99,750	17.07.2009	17.07.2017				100
CH 010 513 489 1	396	2,125	100,700	16.09.2009	15.09.2017				314
CH 010 513 492 5	397	2,625	100,750	16.09.2009	16.09.2021		171		171
CH 010 660 271 4	398	2,375	100,230	02.11.2009	01.11.2019		290		290
CH 010 955 958 0	399	2,000	100,412	11.02.2010	09.02.2018	315		315	
			102,296	17.06.2011		447	762	447	762
CH 010 955 959 8	400	2,500	100,964	11.02.2010	11.02.2022		150		150
CH 011 182 580 5	401	1,750	100,300	12.04.2010	12.04.2017			366	
			102,570	15.06.2010				307	673
CH 011 670 675 2	403	1,500	100,828	03.09.2010	03.09.2020	580		580	
			103,892	17.04.2012		106	686	106	686
CH 011 901 506 0	404	1,750	100,910	01.11.2010	01.11.2019	258		258	
			100,485	10.12.2010		273	531	273	531
CH 011 901 508 6	405	2,000	100,030	01.11.2010	30.10.2025	320		320	
			98,908	10.12.2010		270	590	270	590
CH 012 113 615 1	406 D	1,875	99,463	10.12.2010	31.10.2019		150		150
CH 012 465 621 3	407	1,625	100,274	21.02.2011	21.02.2017			275	
			106,131	17.07.2012				330	605
CH 012 465 624 7	408	2,125	100,844	21.02.2011	21.02.2020		230		230
CH 012 735 036 8	409	2,125	100,967	06.04.2011	06.04.2020		295		295
CH 012 735 037 6	410	2,375	100,191	06.04.2011	06.04.2026		385		385
CH 013 161 074 0	411	2,250	100,575	17.06.2011	16.06.2023		598		598
CH 013 684 699 2	412	1,375	100,208	02.09.2011	02.09.2021	454		454	
			100,322	31.10.2011		180	634	180	634
CH 013 684 715 6	413	1,750	101,466	02.09.2011	02.09.2026	245		245	
			104,330	03.02.2012		250	495	250	495
CH 014 121 969 8	414	1,625	100,759	31.10.2011	31.10.2024		395		395
CH 014 427 906 1	417	1,375	100,671	15.12.2011	15.12.2021	227		227	
			103,985	21.06.2013		227	454	227	454
CH 014 829 543 6	418	0,875	100,811	03.02.2012	03.12.2018	204		204	
			101,392	19.03.2012		241		241	
			103,505	20.12.2012		205	650	205	650
CH 014 829 545 1	419	1,250	100,906	03.02.2012	03.02.2022	202		202	
			101,782	19.03.2012		163		163	
			101,882	21.05.2012		278	643	278	643

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2017		Montant CHF mios. 31.12.2016	
CH 018 121 502 8	420	1,375	100,204	19.03.2012	19.03.2027	532		532	
			102,453	13.11.2012		185	717	185	717
CH 018 291 088 2	422	1,625	101,854	17.04.2012	17.04.2028	396		396	
			105,050	10.09.2012		256	652	256	652
CH 018 525 822 2	423	1,500	101,416	21.05.2012	21.05.2029	456		456	
			96,193	12.12.2013		275	731	275	731
CH 018 906 973 2	424	1,250	101,259	17.07.2012	17.07.2024		262		262
CH 019 371 754 0	425	1,000	100,722	10.09.2012	09.09.2022		611		611
CH 019 880 029 1	426	0,500	100,543	13.11.2012	15.07.2019		185		185
CH 019 880 032 5	427	1,000	100,934	13.11.2012	13.02.2023	295		295	
			99,051	20.02.2013		128		128	
			100,797	15.05.2013		147	570	147	570
CH 020 159 170 5	428	0,875	100,876	20.12.2012	20.06.2022	280		280	
			99,723	05.02.2013		423	703	423	703
CH 020 456 725 6	429	1,375	100,720	05.02.2013	05.11.2027	227		227	
			99,254	20.02.2013		170		170	
			101,209	15.05.2013		425	822	425	822
CH 020 636 817 4	430	0,500	100,413	20.02.2013	02.05.2018	360		360	
			101,282	15.05.2013		205		205	
			101,010	21.06.2013		217	782	217	782
CH 021 024 030 2	431	0,875	100,510	16.04.2013	16.04.2021		394		394
CH 021 024 031 0	432	1,375	101,259	16.04.2013	16.04.2025		298		298
CH 021 506 435 0	433	1,500	101,075	21.06.2013	21.06.2028	165		165	
			95,404	13.09.2013		179	344	179	344
CH 021 851 787 5	435	1,375	100,964	25.07.2013	22.04.2022		967		967
CH 021 851 789 1	436	1,750	101,328	25.07.2013	25.02.2026	216		216	
			100,497	31.10.2013		85	301	85	301
CH 022 213 650 6	438	1,125	100,545	13.09.2013	12.06.2020		663		663
CH 022 594 146 4	439	0,375	100,168	31.10.2013	31.10.2017				538
CH 022 594 160 5	440	1,250	100,383	31.10.2013	29.10.2021		400		400
CH 022 957 165 5	441	0,250	100,277	12.12.2013	01.12.2017				263
CH 022 957 177 0	442	1,375	101,025	12.12.2013	12.12.2022		252		252
CH 023 547 533 9	443	0,250	100,058	17.02.2014	28.03.2018		566		566
CH 023 547 534 7	444	1,000	100,567	17.02.2014	17.02.2021		718		718
CH 023 547 535 4	445	1,625	100,049	17.02.2014	17.06.2026	281		281	
			101,748	10.04.2014		125	406	125	406
CH 024 062 374 1	446	0,250	100,256	10.04.2014	21.06.2018		412		412
CH 024 062 375 8	447	0,875	100,573	10.04.2014	10.06.2021	618		618	
			105,294	21.11.2016		84	702	84	702
CH 024 259 527 7	448	0,500	100,163	30.04.2014	06.04.2020	209		209	
			100,759	20.06.2014		392	601	392	601
CH 024 259 614 3	449	1,125	100,973	30.04.2014	28.04.2023	142		142	
			101,978	20.06.2014		553	695	553	695
CH 024 586 398 7	450	1,500	100,363	20.06.2014	05.02.2029	200		200	
			105,149	15.09.2014		115	315	115	315
CH 024 820 462 7	451	0,250	100,255	17.07.2014	15.07.2019	252		252	
			101,757	21.11.2016		210	462	210	462

Emprunts de lettres de gage en circulation

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2017		Montant CHF mios. 31.12.2016	
CH 024 820 964 2	452	1,000	100,828	17.07.2014	18.12.2023	433		433	
			107,918	21.11.2016		104	537	104	537
CH 025 360 908 2	453	0,125	100,166	15.09.2014	15.05.2019	395		395	
			101,525	16.03.2015		395	790	395	790
CH 025 360 923 1	454	0,750	100,378	15.09.2014	15.04.2024		570		570
CH 025 643 459 5	455	0,250	100,663	23.10.2014	21.02.2020	340		340	
			101,688	30.04.2015		325	665	325	665
CH 025 643 460 3	456	0,750	100,185	23.10.2014	23.09.2024	335		335	
			100,513	18.11.2014		223	558	223	558
CH 025 981 058 5	457	1,250	101,802	18.11.2014	16.11.2029	305			305
			109,643	06.10.2017		199	504		
CH 026 343 297 0	458	0,500	100,339	22.12.2014	20.10.2023	385		385	
			104,731	19.11.2015		125		125	510
			104,434	03.05.2017		230	740		
CH 026 343 298 8	459	1,000	101,521	22.12.2014	22.09.2028		655		655
CH 026 878 698 2	460	0,625	102,495	12.02.2015	12.02.2030		700		700
CH 027 348 538 0	461	0,375	101,676	16.03.2015	14.02.2025		250		250
CH 027 348 539 8	462	0,625	101,940	16.03.2015	16.07.2029	366			366
			104,715	03.05.2017		98	464		
CH 027 866 710 7	463	0,125	100,129	30.04.2015	12.03.2024	460		460	
			101,343	19.11.2015		181	641	181	641
CH 027 866 711 5	464	0,500	101,490	30.04.2015	30.04.2030	333		333	
			96,415	28.07.2015		370	703	370	703
CH 028 584 935 9	465	0,375	100,918	30.06.2015	30.08.2023		718		718
CH 028 584 936 7	466	0,625	100,115	30.06.2015	30.06.2027	295		295	
			104,001	19.11.2015		141		141	436
			103,499	06.10.2017		167	603		
CH 028 828 638 5	467	0,500	100,586	28.07.2015	28.07.2025	740		740	
			103,841	19.11.2015		221	961	221	961
CH 029 518 637 0	468	0,000	100,875	15.09.2015	15.07.2020	232		232	
			101,884	19.11.2015		60		60	
			102,011	25.07.2016		405	697	405	697
CH 029 518 638 8	469	0,375	100,664	15.09.2015	15.09.2025	167		167	
			103,475	21.11.2016		108	275	108	275
CH 030 087 426 7	470	0,125	100,114	02.11.2015	17.07.2024		267		267
CH 030 087 428 3	471	0,625	100,181	02.11.2015	01.11.2030	487		487	
			101,941	19.11.2015		189	676	189	676
CH 030 617 372 2	472	0,000	100,000	15.12.2015	25.07.2023	274		274	
			100,000	11.02.2016		390		390	
			101,500	21.10.2016		333	997	333	997
CH 030 617 373 0	473	0,125	100,248	15.12.2015	25.02.2026	105			105
			100,038	31.10.2017		426	531		
CH 030 617 374 8	474	0,500	100,917	15.12.2015	20.09.2030	233		233	
			100,358	15.12.2016		155		155	388
			102,025	15.09.2017		141	529		
CH 030 725 642 7	475	0,250	100,089	11.02.2016	11.02.2028	138		138	
			100,917	30.03.2016		394		394	
			101,639	21.11.2016		160	692	160	692

ISIN	Série	Taux %	Prix d'émission* %	Libération	Echéance	Montant CHF mios. 31.12.2017	Montant CHF mios. 31.12.2016
CH 030 725 645 0	476	0,600	100,334	11.02.2016	11.12.2035	393	393
CH 031 251 269 9	477	0,000	101,150	30.03.2016	15.12.2021	336	336
CH 031 251 271 5	478	0,500	101,576	30.03.2016	30.03.2034	485	485
			99,177	31.10.2017		130 615	
CH 031 940 373 6	479	0,000	101,358	07.06.2016	07.11.2022	390	390
CH 031 940 374 4	480	0,050	100,416	07.06.2016	06.11.2026	276	276
			100,823	25.07.2016		397	397
			100,003	21.11.2016		231 904	231 904
CH 031 940 378 5	481	0,300	100,626	07.06.2016	06.06.2031	212	212
			103,702	25.07.2016		277	277 489
			97,354	17.07.2017		341 830	
CH 033 658 766 9	482	0,000	101,097	02.09.2016	14.06.2024	310	310
			100,000	28.02.2017		538 848	
CH 033 658 771 9	483	0,000	100,209	02.09.2016	27.01.2027	270	270
CH 033 658 772 7	484	0,125	101,158	02.09.2016	02.09.2031	183	183
			100,213	21.10.2016		150	150
			95,755	28.11.2016		236	236 569
			96,351	04.05.2017		131 700	
CH 033 764 558 1	485	0,000	100,000	21.10.2016	02.10.2026	277	277
CH 034 458 380 9	486	0,125	100,212	28.11.2016	02.12.2024	487	487
			100,524	21.02.2017		247 734	
CH 034 458 381 7	487	0,375	100,325	28.11.2016	24.10.2028	412	412
CH 034 458 379 1	488	0,250	100,846	15.12.2016	21.05.2025	475	475
			102,282	03.05.2017		286 761	
CH 035 259 588 5	489	0,375	100,902	21.02.2017	21.09.2027	407	
			101,300	28.02.2017		177	
			102,536	03.05.2017		215 799	
CH 035 259 589 3	490	0,500	100,110	21.02.2017	20.02.2032	285	
			102,562	03.05.2017		190	
			100,593	06.06.2017		196	
			100,283	01.12.2017		98 769	
CH 035 767 615 1	491	0,010	100,000	12.04.2017	05.02.2024	312	
			100,680	01.12.2017		148 460	
CH 035 767 616 9	492	0,375	100,969	12.04.2017	07.12.2026	250	
			102,523	15.09.2017		270 520	
CH 035 767 617 7	493	0,500	100,682	12.04.2017	12.10.2029	150	
CH 036 153 282 0	494	0,250	100,684	04.05.2017	26.05.2027	370	
CH 036 153 291 1	495	0,250	101,028	06.06.2017	12.05.2026	161	
CH 036 153 306 7	496	0,250	100,664	17.07.2017	01.12.2025	452	
			101,088	06.10.2017		208 660	
CH 037 347 607 3	497	0,375	100,652	31.10.2017	24.07.2028	374	
CH 037 347 619 8	498	0,250	100,040	01.12.2017	06.12.2027	542	
Total						52 066	47 645

D = Placement direct

*Au 1er mars 2015, la commission de placement est passée du principe brut au principe net. A partir de cette date, les prix d'émission sont en conséquence plus bas.

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, la réconciliation des mouvements dans les fonds propres et l'annexe (voir en pages 14 - 31 du rapport de gestion) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément avec les directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, des normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les directives régissant l'établissement des comptes annuels de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)
Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilité de l'organe de révision» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en

œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels (voir en pages 14 - 31 du rapport de gestion).

Activité de crédit – Dépréciation des prêts de lettres de gage aux membres

Faits significatifs du contrôle
Les prêts de lettres de gage aux banques membres totalisent CHF 52.1 milliards au 31 décembre 2017, soit 98.6 % du total du bilan. A la date du bilan, aucun correctif de valeur n'est enregistré. La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA présente les prêts de lettres de gage aux banques membres à la valeur nominale. La détermination d'un éventuel besoin de provision pour dépréciation d'actif est réalisée sur base individuelle et se mesure à la différence entre la valeur nominale de la créance et le montant de récupération probable, en tenant compte du risque de contrepartie et de la valeur des gages. Conformément aux dispositions règlementaires, les banques membres de la Centrale de lettres de gage doivent couvrir les prêts reçus par des créances hypothécaires gagées à hauteur de minimum 115 %. Seuls les immeubles d'habitation situés en Suisse peuvent servir de couverture des prêts de lettres de gage et le taux de nantissement maximum est limité à deux tiers de leur valeur de nantissement.

L'appréciation de la valeur des prêts de lettres de gage et, en particulier, le respect des dispositions règlementaires de la Centrale de lettres de gage pour la couverture des prêts de lettres de gage est essentielle pour la détermination de la fortune, de la situation financière et de la capacité bénéficiaire de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA. De ce fait elle représente un domaine de contrôle essentiel.

La Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA décrit les principes de présentation et d'évaluation ainsi que d'autres informations relatives aux prêts de lettres de gage pages 14 (bilan), 19 (principes de présentation et d'évaluation) ainsi que 22 (tableau des prêts de lettres de gage) de son rapport annuel.

Approche d'audit
Nos contrôles comprenaient en particulier l'appréciation de la solvabilité de l'emprunteur ainsi que le respect des dispositions réglementaires relatives à la couverture des prêts. Les membres de la Centrale de lettres de gage doivent également charger leur société d'audit respective de réaliser un contrôle annuel du registre des gages et de la couverture des prêts (Loi sur l'émission de lettres de gage, art. 38b). Dans le cadre de notre révision, nous avons également pris connaissance des rapports des sociétés d'audit des banques membres.

Rapport sur d'autres dispositions légales
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 11 avril 2018

Ernst & Young SA

Stefan Lutz
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Harald Schrenk

Aperçu pluriannuel

(exercices comptables)

	2017 CHF 1 000	2016 CHF 1 000	2015 CHF 1 000	2014 CHF 1 000	2013 (9 mois) CHF 1 000
Activité d'émission					
Emissions	7 739 000	8 278 000	7 634 000	8 224 000	6 578 000
Remboursements	-3 318 000	-3 509 000	-3 053 000	-3 833 000	-2 415 000
Evolution	4 421 000	4 769 000	4 581 000	4 391 000	4 163 000

	31.12.2017 CHF 1 000	31.12.2016 CHF 1 000	31.12.2015 CHF 1 000	31.12.2014 CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Volume des lettres de gage					
Emprunts/prêts de lettres de gage	52 066 000	47 645 000	42 876 000	38 295 000	33 904 000

	31.12.2017 %	31.12.2016 %	31.12.2015 %	31.12.2014 %	31.12.2013 %
Taux d'intérêt moyen pondéré par les capitaux					
Emprunts de lettres de gage en circulation	0,90	1,05	1,25	1,49	1,78
Prêts de lettres de gage en circulation	0,92	1,06	1,26	1,50	1,78

	2017 RPC CHF 1 000	2016 RPC CHF 1 000	2015 RPC CHF 1 000	2014 RPC CHF 1 000	2013 (9 mois) CHF 1 000
Compte de résultat					
Produit d'exploitation	15 176	14 736	12 326	13 162	8 661
dont marge d'intérêt sur les lettres de gage	8 426	5 750	3 518	1 161	0
dont autre résultat d'intérêt	6 671	8 887	8 729	11 859	8 596
Frais de commission et émoluments	-2 993	-3 526	-3 978	-4 598	-3 232
Frais administratifs	-2 810	-2 916	-2 743	-2 698	-1 900
Frais d'émission	-890	-1 064	-1 258	-1 643	-1 401
Bénéfice brut	8 481	7 229	4 347	4 224	2 128
Bénéfice annuel	8 481	7 229	4 347	4 224	2 128

	31.12.2017 RPC CHF 1 000	31.12.2016 RPC CHF 1 000	31.12.2015 RPC CHF 1 000	31.12.2014 RPC CHF 1 000	31.12.2013 CHF 1 000
Fonds propres (après emploi du bénéfice)					
Fonds propres pouvant être pris en compte (art. 18 al. 2 OLG)	1 439 218	1 438 861	955 732	954 460	790 050
Fonds propres requis (art. 10 LLG)	1 046 355	958 239	864 208	772 400	684 657
Excédent de fonds propres	392 863	480 622	91 524	182 060	105 393
Taux de couverture des fonds propres	137,5 %	150,2 %	110,6 %	123,6 %	115,4 %

	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013
Rating (emprunts)					
Moody's	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)	Aaa (stable)
Banque Cantonale de Zurich	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)	AAA (stable)

Ce texte a été traduit. Seule la version allemande fait foi.

Impressum
Editeur Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Case postale, CH-8010 Zurich
Conseils stratégiques Stephan Bochsler Consulting, CH-8914 Aeugst am Albis
Conception & Graphisme Concept & Artwork AG, CH-8044 Gockhausen
Photos Ralph Bensberg (couverture), Palma Fiacco (page 6)
Impression Staffel Medien AG, CH-8045 Zurich
© Copyright 2018, Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA

Centrale de lettres de gage
Banques Cantonales Suisses